



L'ARCHIGAI

BULLETIN DES ARCHIVES GAIES DU QUÉBEC • N° 5 • MARS 1996

VERS LA LIBERTÉ: 25 ANNÉES DE MILITANTISME AU QUÉBEC

Voilà déjà un quart de siècle que des gais montréalais, dans le sillage de Stonewall aux États-Unis, ont entrepris le long parcours vers la liberté et l'égalité qui nous a donné des droits et a fait de nous une communauté. Ces "mouvements", comme on les appelle, portent bien leur nom puisqu'ils ressemblent à ces puissants mouvements géologiques qui façonnent la planète: lents et imperceptibles, ils font chaque jour bouger, peu à peu, des continents entiers, même si on ne les remarque que lorsque leur terrible force se déchaîne en de volcaniques explosions de protestations ou en des tremblements de nos valeurs sociales.

C'est aux plus marquants de ces mouvements, le FLH, le FHAR et Stonewall, qu'est entièrement consacré ce numéro de *L'Archigai*. Il se veut un prélude à une soirée qui soulignera le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du *Front de Libération Homosexuel*. Les *Archives gaies du Québec* vous invitent donc à venir célébrer cet importante étape de notre histoire, le vendredi, 29 mars 1996 à 19h, au Centre International d'Art Contemporain, 314, rue Sherbrooke Est. L'entrée est gratuite et les anciens et nouveaux militants y sont tout spécialement conviés.

LA NAISSANCE DU FRONT DE LIBÉRATION HOMOSEXUEL

C'est du printemps 1971 que date le militantisme homosexuel au Québec, avec la création du premier mouvement organisé, le *Front de libération homosexuel* ou *FLH*, (le mot "gai" n'était que peu employé en français à cette époque). Avant cela, les homosexuels québécois n'avaient que les bars, les toilettes et les parcs comme lieux de rencontres. On le sait, ce ne sont certes pas des lieux propices à la discussion, à la réflexion sur le vécu gai, encore moins à la revendication de nos droits.

L'émergence du FLH est liée à la revue contre-culturelle, *Mainmise*, qui se voulait un organe d'information québécois "du rock international, de la pensée magique et du gay savoir". Dans le second numéro (décembre 1970) on publie une version française du *Gay Manifesto* de l'américain Carl Wittman, qui analyse les raisons de l'oppression des homosexuels et la façon de s'en libérer en cessant d'imiter la société hétérosexuelle et d'absorber ses tabous. Le texte se termine par une incitation: "Le meilleur moyen de se libérer soi-même en tant qu'homosexuel est de participer à un Front de libération homosexuel."

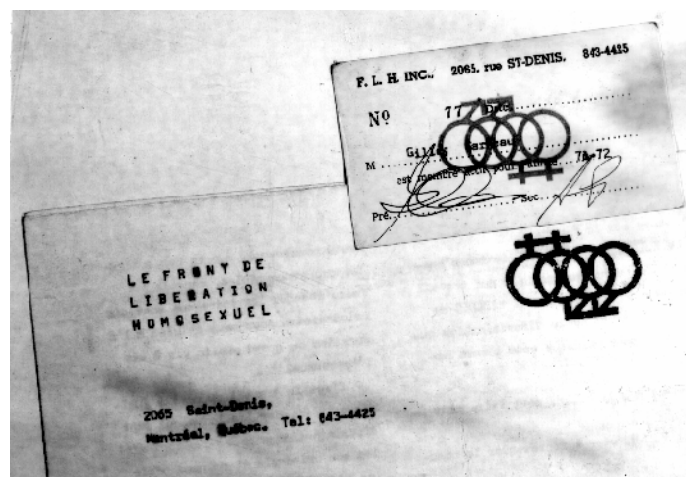
Dans le numéro 3 (février 1971) Gilles-Hugues-Yvonne de Maujincourt signe un texte intitulé "Pour un front gay à Montréal", dans lequel il dénonce le conservatisme du milieu "underground" face à l'homosexualité, clame que la bisexualité est l'idéal à atteindre et en appelle à la formation d'un front de libération homosexuel.

On n'est jamais si bien servi que par soi-même: ce sont deux membres de *Mainmise*, Jean Basile (Pénélope) et George Khal, qui réunissent dans leur local de la rue Emery des amis intéressés à la fondation d'un tel front, un certain vendredi, 26 mars 1971. En plus de Basile et Khal, se joignent Normand Bourque, Denis Côté, Mark

Wilson et plusieurs autres. En tout, plus d'une trentaine de personnes. C'est alors que naît le *Front de libération homosexuel*. Ce nom était en soi une provocation, à cause de sa ressemblance avec le *Front de libération du Québec* (FLQ), le mouvement terroriste bien connu. La crise d'octobre datait d'à peine 5 mois.

D'autres réunions suivent dans des maisons privées, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Le nombre de participants augmente à un point tel qu'il est nécessaire de trouver des locaux plus vastes. Les réunions se transportent donc à l'University Settlement, rue Saint-Urbain, où plusieurs groupes communautaires se réunissent déjà.

Le 1er juillet 1971, le FLH se manifeste publiquement pour la première fois en formant un contingent à l'intérieur du défilé contre la Confédération. Denis Côté, au nom du FLH, déclare à la foule réunie au parc Lafontaine que la libération du Québec se ferait avec la collaboration de tous et qu'il faut se libérer soi-même avant de libérer le Québec.



La carte de membre de l'auteur ainsi qu'une enveloppe du FLH

En moins de cinq mois, le Front passe de 30 à 200 membres. Les réunions se succèdent au rythme d'une par semaine. Dès le début, deux grandes factions se dessinent: l'une voulait s'engager nettement sur le plan politique en vue de faire évoluer les structures, et l'autre désirait se consacrer surtout aux problèmes internes qui se posent aux homosexuels. C'est le deuxième groupe qui l'emporte: ce qui provoque le départ de nombreux militants de la première heure.

Le 1er octobre 1971, le FLH obtient enfin son propre local au 2065, Saint-Denis à Montréal. Une librairie de livres d'occasion s'y trouve présentement.

Une fois admis que l'orientation du FLH serait à caractère plus social que politique, une deuxième scission s'effectue entre les tenants d'une organisation "déstructurée", une sorte de collectif avant la lettre, tandis que d'autres optent pour une structure traditionnelle. Les premiers mois verront s'opposer les deux groupes en d'interminables discussions qui provoquent à nouveau le départ de plusieurs membres. C'est finalement la structure traditionnelle qui triomphe.

La vie continue quand même son cours. Des discussions sur des thèmes homosexuels se déroulent tous les dimanches soirs et attirent plusieurs dizaines de personnes. Des danses ont lieu régulièrement au sous-sol de la Caisse populaire Saint-Louis-de-France, rue Roy, et servent à financer le Front (ce sont les premières danses gaies à Montréal). Plusieurs viennent au local pour jouer aux cartes, prendre un café, rencontrer des amis, discuter, échanger ou même pour draguer. Tout allait bien en apparence.

Le soir du 23 janvier 1972, coup de théâtre: le local doit fermer ses portes sur ordre de la ville de Montréal, parce qu'il ne répond pas à tous les critères de sécurité: pas de sortie d'urgence, pas de lumières de sécurité au-dessus des portes, etc. Le FLH négocie une entente avec le service des permis de la ville de Montréal. Contre la promesse de déménager à l'expiration du bail (le 1er mai), la ville tolère que l'on se serve du local de la rue Saint-Denis. Les portes ouvrent à nouveau une semaine plus tard, vers le 1er février.

Le 5 mars la première assemblée générale sera convoquée afin d'adopter une charte et d'élire des directeurs. Gilbert Ouellet est élu président. Ce dernier sera très contesté. On lui reproche son attitude autoritaire, intraitable. Et le temps passe: d'autres danses ont lieu; un *party* est organisé à Pâques; une partie de sucre, à Saint-Charles-sur-Richelieu, suivie d'une petite fête improvisée au local. Mais le 1er mai approche. Il faut quitter le local pour aménager ailleurs afin de se conformer aux règlements de la ville de Montréal, mais où déménager?

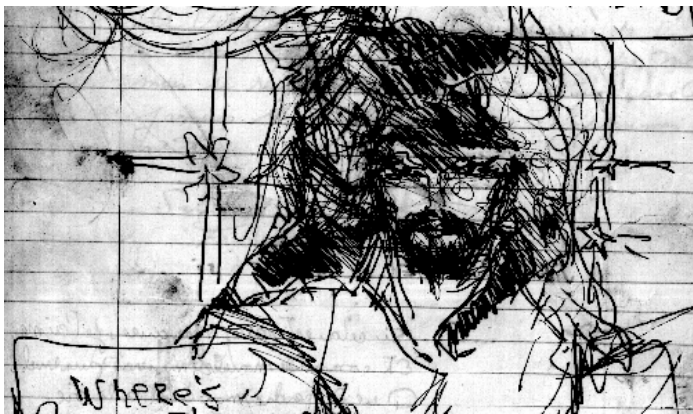
Début juin, un nouveau pied-à-terre est trouvé au 279 Sainte-Catherine Est, coin Sanguinet, au-dessus de l'actuel club de danseurs nus "le 281". Il en coûte plus de 650\$ pour l'aménager de façon convenable. Le FLH a donc un besoin urgent d'argent et organise une danse "clandestine" à son local.

Hasard ou délation, vers 2h00 du matin dans la nuit du 17 au 18 juin, la police fait irruption dans le nouveau local au cours de la danse et arrête la quarantaine de personnes présentes, en les accusant de se trouver dans un débit de boissons clandestin. Pour des raisons techniques, les plaintes seront retirées par la suite.

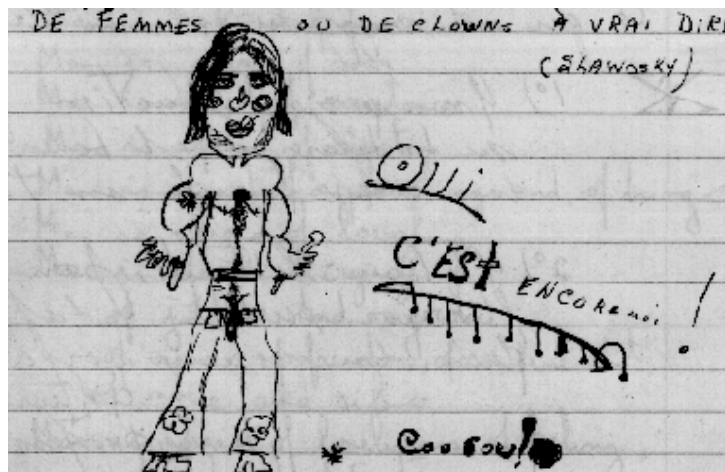
On aurait voulu tuer le FLH qu'on n'aurait pas agi autrement. Du jour au lendemain, les habitués du FLH disparaissent. Plus personne n'ose se présenter au local. Une réunion, convoquée le 2 août pour faire le point, amène la direction à démissionner en bloc. Une autre lui succède. Cette nouvelle direction, constatant que l'organisme était dans une impasse, décide de le dissoudre à la fin de l'été. C'est la fin du FLH.

Même si le FLH n'a pas atteint les buts revendicateurs et politiques espérés par ses fondateurs, il a eu son utilité. Pour la première fois, les "gais" de l'époque pouvaient se rencontrer dans un lieu non commercial où la discussion et la fraternité étaient de mise. C'était rafraîchissant. Pour ce qui est des buts politiques, il faudra attendre la création de l'ADGQ en 1976.

GILLES GARNEAU, ancien membre du FLH.



Un des nombreux dessins que l'on retrouve dans le *Livre de bord* des membres du FLH, une pièce importante de la collection des AGQ.



Un autre dessin du *Livre de bord* du FLH. (Collection AGQ)

EXTRAITS D'ENTREVUES AVEC DES MILITANTS DU FLH

— "... au début c'était des gens très motivés qui avaient assisté aux réunions, qui savaient un peu où c' qu'ils s'en allaient, ce qu'ils désiraient. Mais c'est devenu à un moment donné un club social où là arrivait n'importe qui sans aucune espèce de conscience de ce que c'était les problèmes gais, pis la politique derrière la situation gaie, qui voulaient simplement avoir un endroit où rencontrer ou cruiser."

"les discussions sont devenues minces, pis ça tournait aux jeux de société."

— autour de 2000 personnes sont venues au FLH en tout

— Un pas important - premier pas ou pas important - je passais d'homosexuel à gai - le fait de téléphoner et dire je m'en vais là et je vais être identifié comme homosexuel pour voir ce qui peut-être fait et voir du monde aussi autrement que dans les rapports purement sexuels des bars - c'était pire que maintenant - il y avait quelque chose de faux dans les bars avant 70 pour moi et peut-être pour beaucoup de monde, j'avais l'impression d'être juste une partie de moi, j'étais pas tout entier. Comme si j'avais plusieurs personnalités. Il y avait des choses que je pouvais me permettre de parler. Les bars, c'étaient des affaires sexuelles, une vie personnelle mais mes amis c'était ailleurs. Ces mondes étaient compartimentés, pas d'unité. Le fait d'aller sur St-Urbain, j'ai fait une tentative d'atteindre une plus grande unité. Une affirmation de moi-même, accepter ce que j'étais face à moi et face aux autres.

— Au FLH, ça a été très important pour moi, ça m'a permis d'établir des relations avec des gars sur une base différente, pas uniquement sexuellement mais sur un plan humain. Comme Eugène, on se connaissait déjà mais on communiquait pas - y avait des blocages énormes. Au FLH, on dirait, ça nous a permis de se parler franchement. Et j'ai rencontré un tas de gars avec qui j'ai gardé le contact ...

— Pendant un certain temps, le dimanche soir, y avait des activités particulières - genre animation de groupe - un travailleur social à travailler avec nous - Gaétan [...], étudiant en Sciences Sociales à L'U. de M, qui a fait son stage au FLH. J'étais son directeur de stage. J'ai fait des rapports à l'Université sur son stage - et qui a beaucoup apporté. Avec lui, on a fait des groupes de rencontre - des "encounter groups".

Un soir, le thème c'était la famille, les rapports des frères et des soeurs, une autre fois, les rapports milieu du travail ou rapports entre gais dans les bars. Et on faisait des petits groupes. Et après ça, on faisait une plénière.

Il s'est passé beaucoup de choses - je pense que ça a été très bénéfique pour beaucoup de monde. Beaucoup de gens se sont découverts et ont pris conscience d'eux à ces discussions.

— Il s'en est passé des choses au FLH. D'abord, comme j'avais essayé d'embarquer le monde dans la participation, toute décision

devait être prise en commun, par consensus, ça devenait d'une lourdeur incroyable. Il fallait discuter pendant des heures pour placer des meubles, etc. C'est pas tout à fait mauvais non plus. Ça a permis à un tas de gens, moi y compris, de comprendre un tas de choses, à échanger et discuter avec les autres, mais c'était pas réaliste. Et en plus, y avait des tentatives pour rédiger des manifestes. Tentatives qui ont jamais abouti à grand chose. Mais, ça a été bénéfique, au moment où ça a été fait. Ça a obligé à beaucoup de gens à réfléchir, à se poser des questions. Et puis, j'ai vu beaucoup de gens changer - prendre conscience d'eux-mêmes.

Le sexe prenait un sens différent au fur et à mesure où on avançait. Quand on est pogné avec ça à un certain moment quand on est jeune, on a l'impression qu'il n'y a que cela qui compte, une véritable obsession. Beaucoup sont incapables de s'intéresser à quoique ce soit d'autres. Et puis à travers toutes ces expériences-là, beaucoup ont évolué. Ils se sont ouverts des horizons à autres choses que les relations sexuelles. Ça a eu des effets thérapeutiques énormes chez beaucoup de gens.

Description du local du FLH. (2065 St-Denis)

— Un petit magasin qui est là aujourd'hui au sous-sol. En entrant, il y avait deux marches à descendre. Y avait une grande salle d'une vingtaine de pieds de long et là-dedans, il y avait des chemises, des fauteuils. Chacun de nous a apporté quelque chose de chez soi. Moi, j'avais apporté un vieux bureau. Au fond à gauche, y avait une petite pièce dans laquelle on a mis le bureau et un classeur pour les papiers du secrétaire et du trésorier. Derrière, on avait aménagé une espèce de petit café. Y avait des coussins par terre, genre hippie de l'époque, au café, et un éclairage indirect. Là, on s'asseyait par terre et ça jasnait, ça se caressait pis ça s'embrassait. Un peu plus intime. Pis y avait une petite pièce qui communiquait entre la pièce en avant et le petit café derrière.

— Je voyais le FLH comme un point de départ d'une implication sociale dans le milieu - un regroupement pour déborder vers l'extérieur. Mais j'ai eu l'impression que ça s'était refermé, était devenu stagnant - à ce moment j'ai décroché, y avait plus rien, y avait plus de pensée, plus d'effort, de différent, de nouveau vers l'avenir, un avenir à faire. J'espérais que ça débouche sur autre chose, dans le milieu par ex. politique - des interventions - prises de conscience de la répression.

— C'était un lieu de prise de conscience, le FLH - établir une solidarité, définir des modes d'action dans l'espoir que ça débouche. Ça a jamais été. Ben, ça s'est passé mais c'est des petits groupes après qui ont été là. J'essayais d'imaginer un regroupement - c'était irréaliste mais actuellement ça se fait dans le "Village", c'est un peu ça.

Nous sentions nous les homosexuels noyés dans la masse et incapables de s'occuper de nos propres affaires. On était obligé de jouer des rôles pour s'occuper des choses quotidiennes - logement, travail etc. Ce que j'entrevois, c'était de se regrouper pour s'occuper des choses quotidiennes ouvertement, sans se cacher comme ça se fait dans le village.

— socialement et émotivement une des plus belles périodes

— Le FLH fut fondé par quelques individus qui voulaient surtout offrir des services aux gais. Les militants qui s'y sont greffés par la suite voulaient un plus grand engagement politique mais ceux-ci étaient perçus comme des clients par les fondateurs, ce qui amena quelques confrontations. Les convictions péquistes de plusieurs membres ne faisaient pas l'unanimité.

A un moment donné la survie du FLH était beaucoup plus une affaire émotive d'un des fondateurs qui se voyait obligé de payer le local seul.

— Je pense que c'était par l'intermédiaire d'un ami qui s'occupait de la revue Mainmise. Ces gens-là étaient très liés au mouvement underground américain et je pense que c'est eux qui étaient à l'origine d'un mouvement pour fonder à Montréal, un Front de

Libération Homosexuelle, comme il commençait à en exister à New York et à San Francisco. C'est tout de suite après les événements d'octobre 70. Ça s'est formé au printemps 71 si ma mémoire est bonne. La première grande question c'était de trouver un nom à cet organisme-là. Front de Libération après le FLQ, ça faisait un peu osé. Ensuite, ça a été de déterminer que la chose porterait un nom français et qu'il y aurait pas de bilinguisme là-dedans. Ça a été difficile. Les gens savaient pas trop sur quel pied danser. Il fallait avoir un centre de services sociaux, style organiser des danses, des lieux de réunion qui soient pas les clubs ou avoir une voie plus politique comme c'était le cas aux États-unis. C'est ça qui a causé la perte du FLH. Il y a eu un local sur la rue St-Denis. Il y a eu une danse à un moment donné, il y avait pas de permis d'alcool, ça c'était - me rappelle plus quand cette danse. Mais il y a eu un local sur St-Denis qui a été là tout l'automne 71 et l'hiver 72 avant que ça ferme. Moi, j'ai cessé de m'occuper de ça à l'automne, assez tard à l'automne pour des raisons de santé mentale. Mais j'ai bien connu le FLH et ses délibérations - tractations à ce local-là où j'assumais ma part de permanence.

— Ça a été la question du nom de l'organisation et de la langue. Je le sais parce que j'y ai participé, moi, à ces débats-là. Ensuite, il y a eu d'autres réunions dans les locaux de ce qu'ils appelaient le University Settlement sur la rue St-Urbain où la question de la langue était très très délicate. Il y avait des gens qui traduisaient les interventions en anglais. C'était très fatigant. Mais finalement, le côté français l'a emporté de haute lutte. A perdu quelques alliés, des colonisés des mouvements américains qui voulaient transporter ici sans adaptation ce qui se passait là-bas. L'anglais était la langue de libération. Oui, c'est quand même un bon côté de la chose qu'après l'immense choc des événements d'octobre sur la société québécoise que ce FLH-là ait pu naître et amener beaucoup de gens à s'accepter comme étant homosexuels. C'est peut-être un bon résultat de ça. En tout cas, c'est ce qui a d'étonnant pour l'année 71.

Les buts:

— ... c'était est-ce qu'il fallait devenir plus visible dans la société en général de façon à être accepté par les gens. C'était sortir du ghetto, de l'isolement, c'était devenir plus visible puis d'autre part, il y avait des besoins en activités sociales, culturelles, sportives, où les gais pourraient se rencontrer en dehors des clubs. Et je pense que c'est cette partie-là qui l'a emporté parce que ça a jamais fait vague dans l'opinion publique, le FLH. Ça l'a fait considérablement dans le monde gai par exemple.

Denis Côté raconte la manifestation anti-Confédération de juillet 1971:

— On était quelques uns à marcher dans la rue. On était parti au parc Laurier, en (?), descendre St-Denis, Cherrier jusqu'au parc Lafontaine. Je crois qu'on avait une bannière. Les Chevaliers de l'Indépendance avaient un camion avec un système de son et j'avais été poussé à prendre la parole au nom du FLH et je l'avais fait. J'étais le seul à pouvoir le faire semble-t-il. La foule; ils ont trouvé ça très drôle. Ils en revenaient pas...

ROSS HIGGINS



Un autre dessin du *Livre de bord* du FLH. (Collection AGQ)



Brutalité policière à l'encontre de gais lors de la manifestation contre la descente du *Truux* en 1977. (Collection AGQ)

TERRORISME JURIDIQUE ET LIBÉRATION GAIE

La phrase "gay liberation" a depuis longtemps disparu de notre discours politique. Comme un vestige d'une autre époque, elle semble aujourd'hui démodée, étrange ou fantasque. Mais il y a trois décennies cette phrase symbolisait toute une résistance contre les menaces bien réelles des descentes policières, des arrestations, des procès publics, des peines d'emprisonnement ou d'amendes élevées. Car il ne faut pas oublier que les autorités publiques d'alors ne passaient pas leur temps à discuter d'une façon civilisée la possibilité de reconnaître juridiquement le couple gai. Au contraire, elles avaient à leur disposition un système de répression étatique qui leur permettait de nous opprimer directement.

L'état de nos lois criminelles moins de deux ans avant la première réunion du *Front de libération homosexuel* font amplement preuve de cette intolérance juridique. Par exemple, le Code pénal de l'époque déclare que tout acte de grossière indécence entre deux personnes est passible de 5 ans d'emprisonnement. Applicable à toute personne sans égard de son sexe qui ose transgresser les règles de bonne conduite, cette infraction est tout de même réservée presque exclusivement aux hommes. Ceci n'est pas étonnant lorsqu'on se rappelle que lors de sa première apparition dans notre Code pénal (1895) l'infraction ne s'applique qu'aux mâles de l'espèce. Ce n'est que dans les années 1950 que le Parlement, abandonnant le vieux dicton de la reine Victoria à l'effet que les femmes ne font pas de telles choses, modifie l'infraction pour y inclure les lesbiennes.

En plus de la grossière indécence, c'est aussi un crime de commettre l'abominable péché de Sodome. Appuyée par le bûcher, la corde du bourreau et le pilori, l'infraction de la sodomie est responsable de beaucoup de souffrances à travers de longs siècles lugubres de la Chrétienté. Et sous sa forme moderne d'il y a à peine trois décennies elle est encore passible d'une sentence maximale de 14 ans d'emprisonnement.

Tel qu'on le retrouve en 1969, notre Code pénal interdit même les actes sexuels entre hommes commis dans l'intimité. Certes, il est bien rare pour les policiers d'enfoncer la porte d'une demeure privée à la recherche de grossièretés, mais le fait même que la portée de nos lois criminelles soit si vaste contribue à augmenter la peur et l'insécurité des gais et lesbiennes. De plus, le nombre considérable de procès pour grossière indécence et sodomie (les donnés montrent qu'au Québec seulement il y a eu au moins 1 000 condamnations entre 1960 et 1967) envoie un message des plus clairs qu'il est toujours possible de "se faire poigner".

L'utilisation la plus controversée de l'infraction de grossière indécence a peut-être eu lieu au milieu des années 1960. Lors d'un interrogatoire lié à une enquête sur un incendie criminel dans les

Territoires du Nord-Ouest, un homme nommé Klippert admet avoir été actif comme homosexuel pendant 24 ans. Uniquement sur la base de ses propres aveux, les policiers l'accusent ensuite d'avoir commis des actes de grossière indécence. Connaissant bien leurs juges, les policiers réussissent ainsi à condamner Klippert à trois ans d'emprisonnement. Mais non satisfaite d'un travail exemplaire, la poursuite fait une demande à la cour, en vertu d'autres articles du Code pénal, pour déclarer que Klippert constitue un criminel sexuel dangereux. Pas de problème, la cour le condamne à l'emprisonnement à perpétuité. Même la Cour suprême du Canada, à laquelle Klippert fait appel, ne trouve pas un moyen de renverser ce grotesque juridique. Et tout en inscrivant sa dissidence, un des juges Suprêmes se voit quand même obligé d'exprimer sa répugnance face à l'homosexualité: "However loathsome conduct of the sort mentioned may be to all normal persons, I think it improbable that Parliament should have intended such a verdict."

Lorsqu'un homme court le risque de se faire condamner à vie parce qu'il admet avoir des rapports sexuels avec d'autres hommes, il existe de bien amples raisons de prendre la Bastille. Bref, les gais et lesbiennes font face à cette époque à un système de terrorisme juridique mis en place par l'État. Alors peut-on douter de l'importance de résister au nom de la libération gaie?

Des modifications à nos lois criminelles n'interviennent que 18 mois avant la première réunion du *Front de libération homosexuel*. Proclamant que l'État n'a pas de place dans les chambres à coucher de la Nation, le gouvernement libéral de l'époque légalise des actes sexuels commis en privé entre deux personnes du même sexe lorsque celles-ci ont au moins 21 ans. Mais cette réforme suscite de vives condamnations de la part de plusieurs membres du Parlement et d'autres chiens de garde de notre moralité.

À la Chambre des communes à Ottawa des membres du Ralliement créditiste du Québec se distinguent par leurs virulents propos, trop nombreux pour les citer *in extenso*. Mais à titre d'exemple, voyons ce que débite M. René Matte, député de Champlain: "Moins de 1 p. 100 des homosexuels sont véritablement malades, alors que les autres sont ni plus ni moins que des vicieux." Et poursuivant sa pensée il déclare: "Nous approuvons un acte non seulement indécent, mais criminel. Il est criminel en ce sens qu'il entraîne la jeunesse au mal, entrave les bonnes mœurs, suscite la décadence, provoque le désordre et prépare à l'anarchie." Son leader Réal Caouette, député de Témiscamingue, entonne: "Tous sont à peu près unanimes à reconnaître que l'homosexualité constitue une maladie. Donc, au lieu de la légaliser, pourquoi ne pas présenter un projet de loi visant à faire construire des hôpitaux où il serait possible de traiter ces malades?" Non content de prôner la construction d'asiles psychiatriques pour homosexuels, d'autres Crédiatistes classent l'homosexualité dans la même catégorie que le meurtre parce que tous les deux mettent en danger la famille. Mais laissons le mot de la fin à M. Latulippe, député de Compton, qui, qualifiant les modifications proposées d'odieuses, déclare: "Alors, par cette mesure de corrompus, cette mesure puante, comme je le disais tout à l'heure, nous abaissons davantage la société... Cette loi dégradante conduira beaucoup d'individus à leur perte. Ils perdront leur liberté, leur personnalité, le respect de leurs semblables, s'ils s'abaissent à commettre de pareils actes indécents... L'adoption de ces mesures immorales, diaboliques, corruptrices, pourries, changera tout en fumier au nez de ceux qui les favorisent et qui partagent les opinions de ceux qui ont le nez dans de pareilles situations et qui trouvent que cela sent bon."

Malgré l'épouvantail brandi par les gens qui s'y opposent, la réforme du Code pénal de 1969 fut très modeste. Elle n'a fait que reconnaître une évidence: l'acte sexuel privé entre deux adultes consentants ne devrait pas constituer un crime. Mais où s'arrête le domaine public et où commence celui du privé? Et pourquoi deux hommes âgés de 20 ans commettent encore un crime par le simple fait de coucher en-



Manifestation contre la descente du Truxx, 1977. (Collection AGQ)

semble, à moins de rester habillés et de garder les quatre mains sur les couvertures? Après tout, la majorité sexuelle pour les jeunes avec "inclinations" hétérosexuelles reste à 14 ou 16 ans, dépendant des circonstances. Mais on doit attendre 1988 avant que la majorité sexuelle soit rendue uniforme quelque soit le sexe des participants, c'est à dire, 14 ans. (Mais n'oubliez pas la série d'infractions particulières qui s'applique à tout contact sexuel entre un professeur, ou autre personne qui exerce de l'autorité, et les jeunes de moins de 18 ans.) Quant à la sodomie, elle reçoit un traitement spécial - l'âge de consentement est fixé à 18 ans.

Même après la réforme de 1969, le Code criminel comprend encore un bon nombre d'infractions dont le libellé ténébreux se prête merveilleusement aux échappées imaginaires des policiers et des juges. Les fameuses dispositions sur les maisons de débauche en sont autant d'exemples. Alors, qu'est-ce qu'une maison de débauche? Selon le Code, n'importe quel local "qui est tenu ou occupé, ou que fréquentent une ou plusieurs personnes, à des fins de prostitution ou pour la pratique d'actes d'indécence".

Encore une fois nous arrivons aux actes d'indécence, qui n'ont même pas besoin, semble-t-il, d'être grossiers pour appuyer une condamnation. En fait, la portée de cette infraction reste si vaste qu'un homme peut se faire arrêter parce qu'il se sert des petites annonces pour entrer en contact avec d'autres hommes et les amener ensuite à son appartement. Après tout, ne tient-il pas son appartement afin de pratiquer des actes indécents?

Les années 1970 confirment que nos lois criminelles restent suffisamment souples pour permettre aux autorités publiques de sévir contre la présence grandissante de la communauté gaie. Une des premières cibles sont les bains-saunas. Le 4 février 1975 la police de Montréal descend au Sauna Aquarius et arrête 36 hommes qu'elle accuse d'avoir été trouvés dans une maison de débauche. Mais ce n'est que le début des tentatives de répression et d'intimidation. Les 17 et 18 octobre suivant, les mêmes policiers font une entrée fracassante dans cinq bars gais, à la recherche sans doute d'actes indécents. Mais lesquels? Un baiser un peu trop torride? Une tape sur les fesses? Deux semaines plus tard ils font une descente dans deux autres bars, y compris le Baby Face, fréquenté par les lesbiennes.

Les policiers donnent le coup d'envoi au nouvel an par une rafle au Club Baths où ils arrêtent 13 personnes, encore une fois sous accusations d'avoir été trouvées dans une maison de débauche. Prochain rendez-vous: Sauna Neptune, où 19 hommes sont arrêtés le 14 mai, suivi une semaine plus tard d'une répétition tant attendue au Club Baths qui se termine par 27 autres arrestations. Tout ce nettoyage pré-Olympique des bars et des saunas gais provoque la plus grande manifestation gaie jamais tenue jusque là, organisée par le *Comité homosexuel anti-répression*.

Ces événements démontrent bien que la réforme du Code criminel n'a pas pris au dépourvu les policiers, dont les gestes sont tacitement acceptés, sinon commandés, par les autorités publiques.

Ceci est rendu encore plus évident le soir du 22 octobre 1977, quand des douzaines de policiers descendent dans le Bar Truxx et ramassent 146 personnes - la plus grande rafle depuis la proclamation de la Loi des mesures de guerre en 1970. La réaction de la communauté gaie est rapide: 2 000 personnes manifestent le lendemain dans les rues de Montréal, dénonçant l'utilisation abusive du Code pénal et l'intimidation arrogante des policiers.

La lutte contre ce règne de terreur juridique (alors dans sa phase apoplectique finale) déborde quelque peu les années 1970. Les procès reliés à la descente au Bar Truxx s'éternisent. Finalement le propriétaire est trouvé coupable en première instance (début avril 1980) d'avoir tenu une maison de débauche. Il est condamné à 10 jours d'emprisonnement et à une amende de \$5 000. En guise de célébration, les policiers effectuent une descente au Sauna David le 23 avril et arrêtent 61 personnes, provoquant le lendemain une autre manifestation gaie qui bloque Ste Catherine à l'angle de Stanley. Des descentes similaires ont lieu dans d'autres villes canadiennes au cours des années 1980.

En plus des infractions reliées aux maisons de débauche, il existe à l'époque d'autres items sur la liste des ambiguïtés juridiques dont on se sert volontier pour réprimer la présence sociale des gais et lesbiennes. On a sous la main, par exemple, toutes les dispositions sur l'obscénité, très commode pour supprimer les publications gais. En effet, la persécution (1978-83) du Body Politic de Toronto est mise en scène grâce à l'obscur interdiction contre tout usage du courrier pour transmettre du matériel, non seulement obscène, mais indécent, immoral, injurieux ou grossier. Bien que nous soyons habitués aux épithètes d'immoralité et d'indécence, l'ajout de la phrase injurieux ou grossier aux accusations (en anglais, "scurrilous") rend les procédures judiciaires encore plus absurdes.

Le cadre juridique et policier que je rappelle ici peut sembler très loin de notre réalité actuelle. Mais le récent abus des infractions reliées aux maisons de débauche par la police de Montréal, lors de la descente au bar Kox, démontre que le Code pénal constitue encore un instrument potentiel de répression. Heureusement la conjoncture politico-juridique et sociale fait en sorte qu'il existe peu d'éléments dans notre société en faveur d'une répression ouverte des gais et lesbiennes. Bien des choses ont changé depuis les années 1960. Toutefois, il est important de se rappeler, ne serait-ce que pour apprécier tout le chemin déjà parcouru, qu'il y a à peine trois décennies l'acte par lequel nous exprimons notre amour était considéré indécent, et passible d'une peine maximale de 5 ans d'emprisonnement.

RICHARD GOREHAM



Headline from the *Village Voice* of July 3, 1969.

THE STONEWALL REBELLION

Amidst New York City's concrete gridlock of towers and skyscrapers, Greenwich Village is a lively, older quarter, where narrower crooked streets, fronted by apartments and neighborhood businesses, conjoin at random into tiny public squares.

In the groovy, bell-bottomed, 'Flower Power' summer of 1969, the Stonewall Inn, facing onto Sheridan Square at number 53 Christopher Street, was one of the few dimly-lit bars in the village — said to be Mafia controlled — that served the nelly men and mannish womyn who were forcibly unwelcomed elsewhere, in fear of regular police raids where staff and patrons alike would literally be arrested for their poor moral tenure.

Impoverished people of colour; swaggering bulldykes; effeminate 'perverts': many of the men frequenting the Stonewall were young Puerto Rican 'drag queens' — not in our current sense as cabaret performers, but in the older coin of irrepressible "screamers"; flaming campy 'fairies', who didn't well pass as straight.

Although small, middle-class homophile organizations, such as the Mattachine Society and Daughters of Bilitis, had quietly been forming across America since the 1950's, the larger population of homosexual men and womyn were at that time isolated, un-networked individuals, actively 'invisibilized' by the mores of the day, and only intuitively apparent to each other. The sporadic news that they (and their neighbours) heard of other 'perverts' appeared in the mocking or virulent newspaper reports listing the names of those arrested in police raids on such seedy, dismal settings as the Stonewall.

And indeed, at about 2 AM of a Saturday morning, June 28, 1969, after several weeks of bar raids around Greenwich Village, a handful of police officers descended on the Stonewall. Employees were arrested, and the colourful clientele told to leave.

But where before the very subversiveness of homosexuality and the consequences of exposure had kept homosexuals docile in the grip of such raids, this group of intensely marginalized 'queers', 'dykes' and 'fairies', many of them young, had lived a decade of American liberalization in the face of militant civil rights movements playing very close to their hearts.

*"We are the Stonewall girls
We wear our hair in curls
We wear no underwear
We show our pubic hair . . .
We wear our dungarees
Above our nelly knees!"*

Chant of drag queens, as reported in *Stonewall*, by Martin Duberman, Dutton, New York, 1993

The mass protest model of the African-American civil rights movement; the 'new' Women's Liberation movement; the anti-war crusade; had all engendered a confrontational spirit, self-consciously anti-macho in the face of enforced behavioural roles connoting war, marriage, and conservatism in a period of evident social wealth. Moreover, the 1960's majority youth demographic, seizing the advent of the birth control pill, had liberated sex from procreation, into a widespread sexual revolution, condoning the controversial reappearance of gay characters in film and theatre. Homosexuals had arrived at the conclusion, on the basis of their own individual experience, that homosexuality was 'normal' to them, and unjustifiably oppressed by public institutions. The injustice of a bar raid was evident to these hip, big city queers, who didn't 'pass' and savoured not their sole avenue in life of being closeted.

They did not flee the site, but instead gathered outside the Stonewall, in a swelling crowd at Sheridan Square. Both gay and straight men and women jeered at the foolery and inane aggression of the police; particularly in the collusion of high spirits and mockery of their would-be prisoners. "Gay Power", a new concept, was cheered and chanted by the crowd. They threw coins and beer cans, rocks and bricks, pried up from the street. The police retreated back inside the Stonewall, which was momentarily lit afire and battered against with an uprooted parking meter.

Trapped inside the bar by the derisive mob, the police doused the fire and attempted a sally at the end of their water hose, which cast them as even more ridiculous. A melee ensued, with over a thousand people participating, and several hundred police were called on-site before calm was restored as dawn approached.

Word of the event spread swiftly over the day, however, and quickly growing crowds filled Sheridan Square, spilling over to block the roadways. Slogans of "Gay Power", "We want freedom now", "Equality for homosexuals" were chanted, and more police called.,

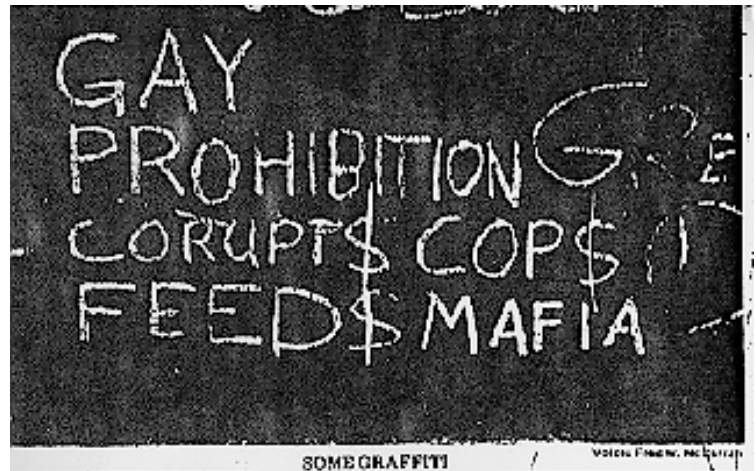


Photo of graffiti, front page of the *Village Voice*, July 3, 1969.

Christopher Street had become a solid mass of people, most of them gay. Although beginning convivially, the police turned vicious — as is common to these settings — taunting, and darting into the crowd to seize a young man they beat with their nightsticks. Crying "Save our sister", nelly fags rushed the police, pulling the boy back whilst being clubbed by the officers. The police thereupon charged the crowd en masse, with people fleeing and doubling back around the chaotic village streets, only later being dispersed by yet more police reinforcements. Much later, as bars closed around 3 AM, another crowd organized, calling "Christopher Street belongs to the Queens" and trying to 'liberate' the street, until fizzling out in the face of the large number of police.

By Sunday night of June 29, hundreds of gays and lesbians who had heard of the weekend's happenings, affirmed their presence by coming out along Christopher Street; many dressing to identify as gay. Although a large police presence kept any action in check, the city's mainstream newspapers carried the whole story: the neighborhood *Village Voice* running a cover story with photos, the scoffing *New York Daily News* naming the rioters 'Queen Bees.'



Headlines in the *New York Times*, June 29 and 30, 1969

Into July the alternate press and homophile organizations ran with the mood; "Gay Power" graffiti appearing about Greenwich Village. In short time, calling itself a part of this "Gay Youth Rebellion", the *Gay Liberation Front* was established, rapidly taking to the streets, marching with banners in the Village, chanting for 'Gay Power', singing "We shall overcome" (noted in the *Voice* as "strangely moving"); addressed by speakers from the Mattachine and Daughters of Bilitis.

The euphoria of expression, of people naming their difference, where homosexual 'perversion' had previously been so heavily stigmatized, charged all of these actions, and was quickly channeled into activism. With the daring new visibility of the GLF that autumn, picketing about the city and successfully targeting disruptive 'zaps' on straight institutions, similar groups sprang into action all over North America. By 1970, marches to commemorate the Stonewall Riot were coordinated in many cities, unleashing the visibility and conceptualization of Gay Pride that has since continued.

IAN STEWART

F H A R
Rapport contre la normalité
<i>Le Front Homosexuel d'Action</i>
<i>Révolutionnaire</i>
<i>rassemble les pièces</i>
<i>de son dossier d'accusation.</i>
<i>Simple révolte ou</i>
<i>début d'une révolution?</i>
Symptôme 3
Éditions Champ Libre

LE FHAR DANS LA NUIT

Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) marque de façon déterminante la naissance du mouvement gai et lesbien en France, et coïncidence, son éclosion a lieu aux mêmes dates que le FLH à Montréal, en mars 1971.

LE FLÉAU SOCIAL*

Dans les années qui précèdent l'apparition du FHAR, les homosexuel(le)s français(es) vivent sous des lois promulguées par Pétain sous le gouvernement de Vichy, au plus fort de la seconde guerre mondiale. Le Code pénal qui date à cette époque de 1810, ne légifère pas sur les relations entre personnes du même sexe. La majorité sexuelle reste fixée à 13 ans.

Sous le régime de Pétain, on introduit dans le Code pénal la notion de "contre-nature", créant le délit d'homosexualité et la majorité sexuelle est portée à 21 ans. Ces lois discriminantes seront reconduites après la guerre, et l'arsenal répressif sera augmenté dans les années 60 sous la pression du député Mirguet qui déclare à l'Assemblée Nationale que *"l'homosexualité est un fléau social au même titre que l'alcoolisme et la prostitution"*. L'amendement au Code pénal, qui portera le nom de ce député double les peines en cas d'outrage public à la pudeur commis par un homosexuel.

Cet arsenal de lois répressives va permettre au cours de ces années à la police de surveiller étroitement les boîtes de nuit et les lieux de drague et de multiplier les contrôles et les vérifications d'identités afin de constituer des fichiers (et nul ne sait encore s'ils ont été détruits malgré les promesses du ministre de l'intérieur socialiste Gaston Defferre en 1981).

Durant cette période de l'après-guerre, peu encline envers les gais et les lesbiennes, la voix d'Arcadie se fait entendre mais bien discrètement.

ARCADIE EST L'OPIUM DES HOMOSEXUELS**

"La masse homophile...doit vivre dans un tel silence, confondue dans la société, que rien ne pourra la faire remarquer". Ces propos tenus par André Baudry dans la revue Arcadie qu'il fonda en 1954, donnent le ton de ce que sera le courant Arcadie tout au long de son existence. Arcadie est indissociable de son président fondateur André Baudry.

Selon celui que Roger Peyrefitte surnommait *"le Pape des homosexuels"*, l'homosexuel doit adopter un profil bas, gommer toute spécificité comportementale, et se fondre dans la société. C'est à ce prix qu'il pourra se faire accepter des hétérosexuels. André Baudry préférera à la revendication, l'influence exercée dans les couloirs des ministères et des parlements et soutiendra les lois répressives qui verront le jour. Pour Baudry, il existe deux catégories: les homophiles qui ont une morale (celle de Baudry d'ailleurs), et les homosexuels qui se travestissent, draguent dans les bars, ont des relations multiples. Il est normal donc normal de condamner ces derniers parce qu'il donne une image mauvaise ou fausse de l'homosexualité.

La revue Arcadie qu'André Baudry dirige se veut une publication littéraire et scientifique qui s'adresse à une élite d'homophiles. La revue et l'association du même nom chercheront toujours des cautions scientifiques, religieuses, juridiques pour *"informer les hétérosexuels et éduquer les homophiles"* (je cite).

ON N'EST JAMAIS TROP PÊDÉ**

Mais les événements de mai 68, l'influence de Stonewall et la naissance du MLF (Mouvement de Libération de la Femme) vont bouleverser les rapports des homosexuels d'avec le reste de la société.

Ce sont les lesbiennes du MLF, minoritaires au sein d'Arcadie qui vont claquer la porte de l'église de Baudry entraînant avec elles de nombreux gais. Inspirés par le mouvement féministes, ces gais et lesbiennes créent le FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) après deux événements qui ont fait date en 1971; en sabotant en l'espace de cinq jours un meeting contre l'avortement organisé par *Laissez les vivre****, et l'émission de radio d'une animatrice célèbre pour sa psychologie populaire, Ménie Grégoire (la Janette Bertrand des années 70 en France). Cette dernière consacrait son temps d'antenne en direct à un panel sur l'homosexualité mais elle ne put terminer son émission tant les cris et les hurlements des homosexuels qui avaient envahi le studio couvraient les propos des invités.

Fort de ces deux "happenings", les participant-e-s déposent les statuts de leur association le FHAR à la Préfecture de Paris, sous la désignation moins provocante de Front Humanitaire Anti-Raciste. Les réunions du FHAR se déroulent, une fois par semaine, à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts. L'époque veut que toute structure organisée représente une forme d'oppression, il n'y a donc aucun comité, aucun secrétariat, aucun ordre du jour. D'une trentaine de personnes la première fois, plus de mille gais et lesbiennes assistent aux réunions du FHAR pendant deux ans. A ces réunions hebdomadaires, chacun peut s'exprimer, parler de son histoire, avancer les idées les plus subversives, les plus fantaisistes. Les folles (homosexuels travestis) repoussent, par leurs comportements, leurs propos toutes les limites que la société imposent aux gais. Marginalisés depuis des siècles, les gais et les lesbiennes se manifestent par des actions bruyantes et spectaculaires. Le traditionnel défilé du 1er mai qui rassemble les grandes centrales syndicales et les partis politiques de gauche et d'extrême-gauche n'accueillent pas d'un bon oeil la participation du FHAR qui, selon leurs responsables, discrédite la classe ouvrière.

Mais un des événements les plus marquants du FHAR est sa participation, grâce à Guy Hocquenghem, à la rédaction d'un numéro d'une revue Tout (No. 12) dont le directeur de publication n'est autre que Jean-Paul Sartre. Ce numéro, qui parle aussi bien de l'avortement, du droit à l'homosexualité, du droit des mineurs au désir et à la sexualité connaît dès sa sortie en kiosque un énorme succès aussi bien à Paris qu'en Province. Jean-Paul Sartre est inculpé comme il le souhaitait d'ailleurs, pour outrages aux bonnes moeurs, et plaide en faveur de la liberté d'expression. Le Directeur de publication ainsi que plusieurs journalistes qui ont participé à la revue sont condamnés et les numéros 12 de Tout sont retirés des commerces.

NOTRE TROU DU CUL EST RÉVOLUTIONNAIRE

Le FHAR n'a pas de plateforme de revendication ni de programme sinon celui de laisser la parole et l'action aux intéressés. Il est en complète rupture avec Arcadie qui cherche toujours une caution de respectabilité à travers les discours religieux, médicale, judiciaire et politique. Les quelques auteurs qui se sont intéressés au mouvement gai français, remarquent, à travers le foisonnement d'idées qui jaillissent au FHAR, trois grandes luttes, regroupées sous un titre évocateur la Sainte-Trinité: le sexisme, le phallocratisme, l'hétéroflie (phallocrate qui condamne idéologiquement toute autre forme sexualité autre que la sienne). Ces luttes se calquent sur celles menées par les mouvements féministes de l'époque.

Les gais et les lesbiennes de l'époque refusent d'être enfermés dans un carcan politique traditionnelle aussi bien à droite qu'à gauche. La révolution de la société ne peut se faire que si les hommes et les femmes et les enfants sont libérés sexuellement, retrouvent une parole de désir (Cf Vilhem Reich). On se trouve à la croisée des pensées de Marx et de Freud. *Prolétaires de tous les pays caressez-vous !***

Mais le FHAR qui continue à intervenir de façon tonitruante dans des congrès politiques, ou scientifiques manque d'unité. De plus apparaît une coupure entre les hommes et les femmes. D'une part, les femmes distinguent des particularismes à leur lutte qui ne peuvent être conjugués avec celle des hommes gais. D'autre part, le FHAR qui continue de soutenir activement toutes les manifestations du MLF, accueille de plus en plus de nouveaux hommes. Les femmes comme à Arcadie deviennent très vite minoritaires. Elles quitteront le FHAR pour créer les Gouines rouges; premier mouvement lesbien radical en France.

JOUISEZ HORS DU SYSTEME**

Ce désir de jouir sans entrave, de se soustraire à une certaine réalité sociale et politique comme seule force, conduit directement le FHAR à sa propre destruction. L'amphithéâtre des Beaux-Arts qui accueille les réunions du FHAR devient surtout un lieu de drague et de baise. Un soir d'hiver 1973, la police investit l'amphithéâtre des

Beaux-Arts et déloge tous les homosexuels présents ce soir-là. La répression signe l'arrêt de mort de ce premier mouvement gai en France mais pas la détermination d'un grand nombre de ces participants qui créent dans la foulée d'autres groupes.

LES APPORTS DU FHAR

Le FHAR est à l'origine de tous les mouvements, groupes, journaux gais et lesbiens en France. Les protagonistes de cette époque regroupés en de nombreuses associations à travers la France, vont continuer le chemin ouvert par le FHAR, en créant des journaux, en ne cessant d'interpeler les partis politiques et les syndicats. Mais aussi, le FHAR a attiré l'attention des médias, et durant la décennie qui suivra l'homosexualité ne sera plus passée sous silence dans la presse et à la télé (ce sera même un thème à la mode pour les hebdomadaires en mal de copie pendant l'été). L'expérience du FHAR servira de base et de référence à tous les groupes gais qui naîtront ensuite. Tous reconnaîtront dans cette première tentative une lumière vers une plus grande acceptation de soi et vers la sortie du placard.

Le 4 avril 1981, la plus grande marche homosexuelle et lesbienne d'Europe se déroule à Paris pour les droits et libertés des homosexuels et lesbiennes. Cette manifestation historique pèsera, aux dires des politologues, dans l'élection du candidat socialiste François Mitterrand à la Présidence de la République. Les gais et lesbiennes deviennent un lobby que plus aucun parti politique ne peut dorénavant ignorer.

Cette formidable avancée dans l'affirmation et la reconnaissance du fait lesbien et homosexuel en France, la communauté la doit à quelques lesbiennes, gais, et folles qui osèrent s'affirmer au grand jour, avec leur peur, leurs contradictions, leurs désirs, mais surtout leur courage en mars 1971.

DENIS BOULLÉ

NOTES

- * C'est aussi le titre d'une revue gaie en France créée en juin 72 par des homosexuels en rupture avec le FHAR, et plus radical encore que ce dernier.
- ** Mots d'ordre que criaient les manifestants gais du FHAR lors de leurs apparitions publiques.
- *** Association catholique de droite contre l'avortement.

BIBLIOGRAPHIE:

Jacques Girard: *Le mouvement homosexuel en France 1945-1980*, Ed. Syros
Gérard Bach: *Homosexualités: Expression/répression 1982*, Ed. Le Sycomore
Lionel Povet: *Dictionnaire Gay 1994*, Ed Jacques Grancher

Ces trois ouvrages sont consultables aux Archives Gaies du Québec. Il est à remarquer que depuis 1982, aucune autre étude n'a été entreprise en France sur l'histoire du mouvement gai.



Une publication
des Archives gaies du Québec.

Dépôt légal Bibliothèque
nationale du Québec
et Bibliothèque nationale
du Canada.

Graphisme : Folio et Garetti

POUR NOUS JOINDRE :
ARCHIVES GAIES DU QUÉBEC
4067, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2W 1Y7
Téléphone : 514.287.9987

ADRESSE POSTALE :
ARCHIVES GAIES DU QUÉBEC
C.P. 395, succ. Place du Parc
Montréal (Québec) H2W 2N9

JE DÉSIRE AIDER LES ARCHIVES GAIES DU QUÉBEC

Ci-inclus, ma contribution : 25 \$ ☐ 50 \$ ☐ 100 \$ ☐
200 \$ ☐ ou _____ \$

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____ **TÉLÉPHONE :** _____

Nous vous ferons parvenir un reçu pour déduction fiscale dès réception de votre chèque ou de votre mandat. Merci de votre générosité!

ARCHIVES GAIES DU QUÉBEC
C.P. 395, succ. Place du Parc, Montréal (Québec) H2W 2N9